

ÉGYPTE

Vingt-six nouveaux prisonniers d'opinion

Index AI : MDE 12/003/2004

ÉFAI

Jeudi 25 mars 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International a adopté comme prisonniers d'opinion ce jeudi 25 mars 2004 les trois Britanniques et vingt-trois Égyptiens condamnés à des peines allant de un à cinq ans d'emprisonnement pour leur affiliation présumée avec le Parti de la libération islamique (*Hizb al Tahrir al Islami*).

L'organisation appelle à leur remise en liberté immédiate et sans condition, car elle pense qu'ils ont été déclarés coupables uniquement du fait de leurs opinions, exprimées pacifiquement.

Douze des accusés – dont les trois Britanniques Maajid Nawaz, Ian Malcolm Nisbett et Reza Pankhurst – ont été condamnés à une peine de cinq ans d'emprisonnement.

Amnesty International renouvelle également son appel pour que soient menées des enquêtes sur les allégations de torture dont il est fait état depuis longtemps.

Le procès de ces 26 hommes s'est déroulé au Caire devant la Cour suprême de sûreté de l'État, une juridiction d'exception qui viole les normes internationales d'équité des procès. Cette Cour n'autorise pas les accusés à faire appel du verdict.

Les trois Britanniques et plusieurs Égyptiens ont été détenus au secret pendant des semaines dans des locaux des services de renseignements de la sûreté de l'État, après leur arrestation au Caire en avril et mai 2002.

Selon les informations reçues par Amnesty International, plusieurs d'entre eux auraient été soumis à des chocs électriques et autres formes de torture et de mauvais traitements. Les trois Britanniques – ainsi qu'un quatrième, Hassan Rizfi, remis en liberté peu après – affirment avoir été torturés dans les locaux des services de renseignements de la sûreté de l'État (SSI, *State Security Intelligence*) au Caire, où la torture est systématique.

Au cours de leur détention, les trois Britanniques ont adressé des courriers directement au Premier ministre Tony Blair, dans lesquels ils réaffirmaient que leurs

« aveux » leur avaient été arrachés sous la torture. Ils demandaient instamment à M. Blair d'intervenir en leur faveur. Le dossier aurait été abordé avec les autorités égyptiennes par le ministre des Affaires étrangères Jack Straw lors d'une visite dans le pays.

Complément d'information

Le Comité des Nations unies contre la torture a examiné le rapport de l'Égypte au Comité en 2002 et exprimé sa préoccupation concernant les preuves du recours très fréquent à la torture dans les locaux des services de renseignements de la sûreté de l'État. À ces préoccupations anciennes concernant le recours systématique à la torture en Égypte, s'ajoutent celles concernant plusieurs milliers de prisonniers, détenus sans avoir été inculpés ni jugés, ou emprisonnés à l'issue de procès inéquitables. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>